



Cher Docteur
Cher Personnel soignant,

J'atteste avoir reçu l'invitation à la **vaccination sur base volontaire** contre la COVID-19 envoyée par l'AVIQ. **Afin de pouvoir vous donner mon consentement libre et éclairé**, je vous prie de m'informer **par écrit** conformément à **l'Art.7§2, à l'Art.8 §1^{er} et l'Art.8 §2 de la Loi du 22 Août 2002 relative aux Droits du patient** ainsi qu'à **l'Art.6 §1 de la Loi du 7 Mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine et Art.1-10 du Code de Nuremberg** étant donné que **les vaccins anti-SARS-CoV-2 actuels sont en cours d'évaluation clinique de sécurité et sont sujets à une autorisation de mise sur le marché conditionnelle** :

1. Me certifier, sans équivoque, que vous respecterez votre Serment d'Hippocrate et le principe « *primum non nocere* » lors de vos réponses.
2. M'informer sur tous les composants contenus dans les vaccins suivants : Pfizer-BioNTech (Comirnaty), AstraZeneca (Vaxzevria), Moderna (SpikeVax), Johnson & Johnson
3. Me certifier que le vaccin que vous projetez de m'injecter ne contient pas des lignées de cellules fœtales de type HEK293 et PER.C6. ; ce qui irait à l'encontre de mes convictions éthiques, philosophiques et/ou religieuses.
4. Me certifier que la protéine Spike codée par le vaccin administrée ne causera aucun dommage à mon système vasculaire et cardiaque; ni induira la formation de micro caillots sanguins suite à cette vaccination : <https://www.ahajournals.org/doi/epub/10.1161/CIRCRESAHA.121.318902>
5. M'informer sur les tous les effets indésirables graves et non-graves à court-moyen-long terme, les contre-indications, les séquelles irréversibles des 4 vaccins précités.
6. Me certifier, de manière sans équivoque, que la technologie basée sur l'administration de l'ARN messenger dans mes cellules est une manière transitoire à synthétiser la protéine Spike.
7. Me certifier également, conformément à **l'Art.13 de la Convention d'Oviedo** que cet ARN messenger ne pourra pas potentiellement modifier et/ou perturber mon ADN par la polymérase thêta (possédant l'activité de transcriptase inverse pouvant intégrer la séquence génomique de la protéine Spike ou une partie de celle-ci dans mon ADN et par conséquent le modifier ; modification génomique qui pourrait être transmis à ma descendance).
8. Me certifier également, conformément à **l'Art.3 du Code de Nuremberg**, que les vaccins candidats ont subi préalablement des tests de génotoxicité (afin d'évaluer le potentiel toxique sur l'ADN), des tests de carcinogénicité (afin d'évaluer le potentiel carcinogène), des tests sur la fertilité et la gestation (évaluer l'impact du vaccin sur la reproduction et la grossesse) sur des animaux et m'informer sur les résultats de ces expériences.
9. Me certifier, de manière sans équivoque, que les vaccins contre la COVID-19 ne contiennent aucune nanoparticule technologique (exemples : Hydrogel DARPA, oxyde de graphène etc...) se présentant sous une forme quelconque.
10. Me certifier, sans équivoque, que le vaccin anti-SARS-CoV-2 protège contre les formes graves de la COVID-19 et ses variants ; ce qui est le rôle de tout vaccin « protéger ».
11. M'informer sur les **alternatives possibles conformément à l'Art. 8§2 de la Loi du 22 Août 2002**, c'est-à-dire tous les traitements qui existent et qui sont efficaces contre la maladie COVID-19.

Pourriez-vous me répondre, de manière explicite, aux questions suivantes : la brochure d'information reçue par l'AVIQ stipule que *plusieurs études soulignent l'efficacité des vaccins contre la COVID-19; et que cette efficacité se marque comme suit : diminution du nombre de contaminations, de la sévérité de la maladie, du risque d'hospitalisation et de la mortalité liée au coronavirus.*

- **Question 1** : Pourquoi dois-je continuer à porter un masque, à garder mes distances sociales, à respecter un couvre-feu quelconque si je suis vacciné(e) ?



- **Question 2** : Pourquoi aurai-je un risque de contracter la maladie COVID-19, une forme grave de la maladie ou un quelconque variant (exemple variant Delta ou autre...) si je suis vacciné(e) contre la COVID-19 et que ces vaccins anti-SARS-CoV-2 sont efficaces ?
- **Question 3** : **Au 15 mai 2021 dans l'UE, ont été signalés plus de 11 500 décès post-vaccinaux, ainsi que 280943 cas de séquelles post-vaccinales** (*Eudravigilance: www.adrreports.eu*). Si je subis un effet indésirable grave à court et/ou à long terme, pouvant entraîner ma mort suite à la vaccination dans le cadre d'une expérimentation médicale, serai-je ou ma famille indemnisé(e) conformément à l'**Art.11** de la Loi du 7 Mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine ?
- **Question 4** : Les documents de Pfizer affirment que les personnes vaccinées contre la COVID-19 excrètent des protéines de pointe excessives. Si je me vaccine, serai-je un sujet qui contamine les autres et par conséquent, je favoriserai à augmenter le nombre de contaminations ?
- **Question 5** : Etant donné que les vaccins anti-COVID-19 sont en cours d'évaluation clinique, serai-je un sujet d'expérimentation médicale si j'accepte l'injection conformément à la Loi du 7 Mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine ?
- **Question 6** : Pourriez-vous m'informer des risques de la vaccination sur ma grossesse ou ma fertilité ?

Biffer la mention inutile

Cadre Médecin/pharmacien-ne/personnel soignant :		
J'atteste,, avoir informé et répondu / n'avoir pas informé et répondu , de manière explicite et par écrit, à toutes les questions soulevées à la lecture de ce document par le patient et assume toute responsabilité civile et pénale / n'assume pas toute responsabilité civile et pénale concernant cette injection et ses possibles conséquences.		
Fait à	Le/...../.....	Signature :

Cadre Patient :		
J'atteste avoir reçu / n'avoir pas reçu toutes les informations demandées, par conséquent, je donne / ne donne pas mon consentement libre et éclairé . J'accepte / Je n'accepte pas de me faire vacciner sous la contrainte (spécifier la contrainte subie :) avec le vaccin anti-Covid 19 (spécifier lequel:) et décharge / ne décharge pas entièrement mon médecin/pharmacien-ne/infirmier-ère ou tout autre personnel soignant de toute responsabilité civile ou pénale concernant cette injection et ses possibles conséquences.		
Fait à	Le/...../.....	Signature :

Références Légales :

- Art.7§2, Art.8 §1^{er} et Art.8 §2** de la Loi du 22 Août 2002 relative aux droits du patient
Art.6 §1 de la Loi du 7 Mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine
Art.11 de la Loi du 7 Mai 2004 relative aux expérimentations sur la personne humaine
Art. 23 de la Constitution Belge
Art 1-10 du Code de Nuremberg
Art. 13 de la **Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine** (STE n° 164) a été ouverte à la signature le 4 avril 1997 à Oviedo (Espagne) <https://www.coe.int/fr/web/bioethics/oviedo-convention>
Art.3 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE (du 12 décembre 2007)
Code de Déontologie médicale : <https://ordomedic.be/fr/covid-19/code-de-deontologie-medicale>
Serment d'Hippocrate : <https://ordomedic.be/fr/l-ordre/serment-belgique/serment-hippocrates>